



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 25 novembre 2025

N° d'affaire : 2025.GRPARL.350

Alléger la procédure d'octroi du permis de construire, en réduisant notamment les délais d'opposition, de dépôt, de traitement et de recours

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme suit :

Chiffre 1 :	Adoption (Oui 97, Non 50, Abstentions 4)
Chiffre 2 :	Adoption (Oui 149, Non 1, Abstentions 0)
Chiffre 2 :	Rejet classement (Oui 55, Non 92, Abstentions 4)
Chiffre 3 :	Adoption (Oui 81, Non 68, Abstentions 1)

Berne, le 25 novembre 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général